

BULLETIN d'inscription

(à renvoyer à Martine KERGREIZ
8 impasse des figuiers Lande Julien 29340 Riec sur Belon

Intitulé et dates du stage :

Nom et Prénom :

Adresses postale et email :

Téléphone :

Montant du stage :

Acompte 30% à joindre à l'inscription à l'ordre de Martine Kergreiz

Le solde des frais de participation doit être réglé au plus tard 8 jours avant le début du stage mais ne sera encaissé qu'à la fin du stage.

En cas d'annulation de la part du stagiaire, il n'y a pas de remboursement. Toutefois, en cas de force majeure et justifiée, l'acompte versé sera reporté sur un autre stage dans l'année en cours ou la suivante. Si un stage est annulé de notre fait, le remboursement intégral est effectué. Si le stagiaire est absent sans avoir prévenu, ou s'il annule moins de 8 jours avant le stage sans justificatif, la totalité du coût est dûe.

Adhésion à l'association : chèque de 10€ (à établir à l'ordre de l'espace de la mouette rieuse)
valable un an (à compter de la date du début du stage).

Transport :

voiture

train

covoiturage

Demande de navette entre gare de Quimperlé et lieu du stage : oui non

En cas de dîners à notre table d'hôtes : merci de préciser :

1° les dates des dîners :

2° Eventuellement, quels aliments vous ne pouvez manger :

Droit à l'image : En respect du texte de loi de l'article 9 du Code Civil, merci de nous dire si vous êtes d'accord ou pas avec l'utilisation de votre image pour la réalisation de notre site : oui non

A....., le.....

Signature :